

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 16 OCTOBRE 2014**

Etaient présents : Christophe CHENE, Jean-Pierre PASQUIER, Joëlle CHAPIN, Denis CHARRON, Aurélie PETITEAU, Dominique BROCHET, Anne-Marie VINCENT, Bernard GARNIER, Jean-François JOUSSELIN, Sandra BONNEAU, Etienne PAPIN, Joël PERAU, Madeleine BOUYER et Sylvie BODINEAU.

Absente excusée : Catherine GRATON.

Secrétaire de séance : Sylvie BODINEAU

VU par Nous, Maire de ST RÉMY-EN-MAUGES, pour être affiché à la porte de la Mairie le 24 octobre 2014 conformément aux prescriptions de l'article L 121.7 du code des collectivités territoriales.

1) Approbation du compte rendu de la séance du 11 septembre 2014

Aucune observation n'est émise. Le Procès Verbal est approuvé à l'unanimité.

2) COMMISSIONS COMMUNALES

➤ Comptes rendus sommaires des Commissions Communales

Les commissions parascolaire, communication, Urbanisme et PLUi se sont retrouvées pour faire un point sur l'avancement de leurs projets.

3) INTERCOMMUNALITÉ

➤ Comptes rendus sommaires des Commissions Intercommunales

Différentes commissions (environnement, enfance / jeunesse, PLUi, SMIB, finances...) se sont rencontrées.

4) URBANISME / ENVIRONNEMENT

➤ « HABITAT ADAPTÉ », présentation du projet

La commission s'est retrouvée pour étudier les plans réalisés par Sèvre Loire Habitat et émet plusieurs petites remarques afin de rendre certains logements plus attractifs. Il est proposé que les plans soient affichés lors du repas des aînés et qu'une liste d'inscription avec les informations techniques soit mise à disposition en mairie

➤ Le P.A.V.E.

Mr le Maire, Christophe CHÉNÉ, communique l'échéancier proposé par le P.A.V.E. (Plan Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics) en expliquant que les travaux s'étaleraient sur 6 années de 2015 à 2020 en 5 chaînes (qui correspondent à un groupement de rues). Il demande au Conseil Municipal de bien vouloir le valider.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal valide cet échéancier tel qu'il a été proposé.

➤ Cession de terrain

Mr le Maire, Christophe CHÉNÉ, informe qu'un délaissé de 60m² dans le lotissement du Clos Pinard, va être proposé à la vente au prix de la réserve foncière, soit 2,80 € le m² + les frais de notaire. Il précise qu'il va prendre contact avec les propriétaires de la parcelle adjacente.

➤ Lotissement des « Jardins de la Fontaine »

Mr le Maire, Christophe CHÉNÉ, fait appel au Conseil Municipal pour aider la commission à trouver un thème et 4 noms de rue pour le lotissement des « Jardins de la Fontaine ». Le choix du nom des rues sera validé au prochain conseil municipal de novembre.

5) FINANCES

➤ Participation communale pour la destruction des nids de frelons asiatiques.

Mr le Maire, Christophe CHÉNÉ, propose au Conseil Municipal, suite à sa demande auprès de Monsieur le Sous-préfet, qu'une aide de 30€ par nid soit mise en place pour les habitants de sa commune.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la mise en place de cette aide à hauteur de 30€ par nid.

6) PERSONNEL et ELUS

➤ Personnel Communal.

Avancement d'échelon :

Mr le Maire, Christophe CHÉNÉ, informe le Conseil Municipal qu'un agent technique peut prétendre à un avancement de grade d'adjoint technique de 1^{ère} classe.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal ne s'oppose pas à l'avancement de carrière de cet agent.

Modification du temps de travail d'un agent :

Mr le Maire, Christophe CHÉNÉ, évoque au Conseil Municipal la nécessité d'augmenter le temps de travail d'1h / semaine scolaire, d'un agent de service pour assurer le ménage des locaux de la périscolaire une fois par semaine.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte cette augmentation de temps de travail.

7) AFFAIRES DIVERSES

➤ Demandeurs d'emploi

Nombre de demandeurs d'emploi au 15 septembre 2014 : 82 - 39 hommes et 43 femmes.

(Au 15 juin 2014 : 72 - 36 hommes et 42 femmes).

➤ Nouveau Pizzaiolo.

Mr le Maire, Christophe CHÉNÉ, informe le Conseil Municipal, qu'un nouveau pizzaiolo sera présent le samedi soir devant le DO RE MI à partir de 17h30.

➤ Passage piétons à Grigné.

Mr le Maire, Christophe CHÉNÉ, souhaite que le passages piéton de Grigné soir restauré : peinture au sol sur le nouveau revêtement et réparation du panneau lumineux.

➤ Remboursement de frais d'un élu.

Mr le Maire, Christophe CHÉNÉ, informe le Conseil Municipal qu'une délibération doit être prise pour rembourser un élu qui a avancé des frais pour le cadeau remis à Louis VINCENT lors de la soirée du 26 septembre.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte ce remboursement de frais.

➤ Prochaine réunion : Conseil Municipal : Jeudi 13 novembre 2014 à 20H00.

Affiché le 24 octobre 2014.